

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 23

Artikel: Une politesse rendue à peu de frais
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191724>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ces cheveux blonds si fins, si soignés, si caressés de leur propriétaire, vont tomber sous un ciseau profane ! Je frémis. Si par malheur la boucle destinée à s'arrondir sur la tempe et de laquelle on s'occupe sans cesse, si cette boucle de prédilection allait perdre sa grâce ; si elle devenait trop courte ou demeurait trop longue, quelle anxiété !

Le voisin fixe le barbier ; il lui fait une recommandation ; on promet d'y avoir égard, mais l'amour-propre est blessé... « Soyez donc tranquille, est-ce que je ne connais pas mon métier ? »

Le patient baisse la tête, pose la main sur son cœur et se résigne.

Une, deux, trois, quatre mèches tombent ; le voisin les regarde, les pèse, les compte et soupire. Moi je me pâme. Oh ! s'il m'apercevait, s'il m'entendait il serait furieux. Mais est-ce ma faute à moi s'il a besoin de respirer l'air frais du matin et si j'aime à contempler le lever du soleil ?

Depuis ce jour, j'ai revu mon voisin ; je l'ai revu dans une tenue parfaite ; mais il y a désormais en lui deux êtres distincts : l'homme de société, puis l'homme à qui l'on fait la barbe.

Impossible de me dépouiller de mes impressions et de mes souvenirs ; je crois toujours voir sur son nez les empreintes des doigts du barbier, et ses allures élégantes ne sauraient me faire oublier son attitude grotesque et son air piteux.

O vous ! Messieurs, qui avez l'honneur de porter du poil au menton, imitez la noble fierté des sénateurs romains : mourez plutôt que de souffrir qu'on y porte une main sacrilège ; s'il faut qu'il soit rasé, rasez-le vous-même : c'est un conseil de femme que je donne charitalement à ceux d'entre vous qui aspirent à plaire ; mais si par malheur vous êtes réduits à cette dure nécessité de confier à des mains étrangères cette noble partie de vous-même, fermez du moins soigneusement vos portes et vos fenêtres, méfiez-vous des persiennes, des jalouses, des rideaux, car l'œil d'une femme est aussi subtil, aussi pénétrant que la lumière qu'il reflète, et gravez dans votre esprit cette vérité qu'un homme, quel qu'il soit, fût-il un héros, n'a l'air que d'un sot, — quand on lui fait la barbe.

Lo sâocesson dè Mordze.

On n'est pas ti parâi, quand on medzè oquière, po copâ lè bocons. Po lo pan, y'ein a que vo z'eim sâbront dè clliâo cantinaux, que y'ein arâi quasu prâo po on ménadzo de pourro, et dâi z'autro qu'ein taillont dâi bocons iô n'ia quasu què lè pertes, et que vo reduitès ein duè moocès. Ora, po la tsai, c'est lo mémo diablio, et quand on est à medzi tsî lè z'autrèz dzeins, n'ia rein d'embéteint, quand on a dè l'appétit, coumeint quand faut démandâ trâo soveint lo pliat, se tot est copâ pè petitess nossèss ; coumeint assebin c'est 'na misère quand lè bocons sont trâo gros et du, et quand cein maillè ein crousseint et que faut férè dâi brossès.

On dzo qu'on carbatier dè pè Mordze avâi einvitâ cauquîs z'amis po medzi on sâocesson ein agottteint lo nové, lài sè

troviront on part on decando né, et lo mor lâo tapâvè ein atteindiont la regalâie, kâ n'ia pas ! quand lo nové coumeincè à pequâ, trâi verre avoué on bocon dè bon pan frais dè ménadzo et on bet dè sâocesson bin eintremécliâ, pas trâo gras, ào bin onna bocllia dè sâocesse ào fédzo, n'ia rein po cein reimpliaci ; et avoué cein, se clliâo que sont quie po rupâ sont dâi diés compagnons qu'ein aussont dâi galézès à derè, c'est ion dâi pe bio momeints dè la viâ de 'na dzein dè sorta.

Don, cllia né quie, à Mordze, quand furont prêt à bafrâ, on appartè lo sâocesson su la trablia, et lo carbatier sè met à lo sabrâ. Parait que stu carbatier étai po la mouda dâi petits bocons, kâ l'ein co-pâvè dâi nossettès qu'on vayâ quasu bé à travai, que cein n'allâvè diéro à ion dâi z'amis dè Mordze, qu'amâvè cheintrè lo gout dè cein que lài passâvè avau lo cou.

Adon, quand sè furont ti servi à tsacon d'on dè clliâo fameux bocons, stu ami, on farceur, qu'étai mémameint municipau, et crâyo bin, syndiquo, et qu'avâi einvia dè férè compreindrè ào carbatier que sè bocons dè sâocesson n'étiont pas à l'ordonnance, sè met à ruailâ qu'on possédâ ein sè tegneint lo pi, et ne fasai que djeindrè, ein faseint dâi grimacès coumeint cauquon qu'a bin mau, et ein sè brelantseint su sa chaula.

— Qu'âi-vo ? qu'âi-vo ? se lài firont lè z'autro, tot épouâiri dè l'ourè lameintâ dinsè ?

— Oh ! te possiblio ! se lâo repond, y'é laissi corrè on bocon dè sâocesson que m'est tche su mon solâ et y'é cru mon pî écliaffâ... Cein coumeincè à passâ...

Lo carbatier, qu'a comprâ l'affrè, est venu on bocon rodzo, lè z'autro sè sont tenu lo veintro on momeint et sè sont amusâ coumeint dâi bossus tant qu'âo momeint dè s'allâ reduirè.

Une politesse rendue à peu de frais.

X. qui est très riche s'est fait, par son avarice sordide, une singulière réputation. Il avait tant diné chez ses connaissances sans jamais rendre un verre d'eau, qu'on ne l'invitait plus nulle part. Force fut donc à notre homme d'ouvrir sa salle à manger.

Une fois décidé, X. fit bien les choses, et l'autre soir, une vingtaine de personnes réunies à sa table faisaient bonne chère et dégustaient gaiement les vins les plus généreux. Tout à coup on fait demander l'amphytrion, qui s'excuse et sort. Il revint au bout de cinq minutes l'air profondément ému et bouleversé.

— Qu'y a-t-il ? s'écrie-t-on.

— Oh ! c'est affreux, fait notre avare. Là, devant ma porte, un brave ouvrier vient d'être écrasé par une voiture ! Pauvre homme ! pauvres enfants !...

Il ne sera pas dit, chers amis, que cette petite fête aura été attristée ! Voyons, un bon mouvement !

Et, prenant une assiette, il y vida le contenu de son portemonnaie. Puis il fit le tour de la table. Ce fut une pluie de louis et de billets de banque. Il y en avait pour plus de huit cents francs.

— La soirée fut dès lors très gaie.

Mais le lendemain l'indiscrétion d'un portier apprit à ces âmes généreuses qu'elles avaient été dupes d'une abominable comédie, et que l'accident n'était qu'une frime.

Notre avare était tout simplement rentré dans ses frais, et au-delà.

La bonne aventure au gué.

(Origine de cette locution).

Un jour Henri IV, grand chasseur et surtout grand coureur d'aventures, comme chacun sait, était parti de son fameux clos de Surins, situé à Prépatou, commune de Naveil, canton et arrondissement de Vendôme. Est-ce l'ardeur de la chasse ou la vue d'un joli minois qui entraîna le vert-galant ? Toujours est-il qu'il s'égara complètement.

Longtemps il fut à la recherche d'un gîte et d'un repas ; enfin, il finit par tomber au beau milieu d'un repas de noce, où il fut accueilli comme un bon vivant et un joyeux compère, sans soupçon de ses titres et qualités.

Au moment de se séparer des nouveaux mariés et des joyeux convives qui lui avaient si bien fait raison, le diable à quatre se fit connaître et marqua son passage par une libéralité toute royale. Il exempta d'impôt la ferme où avait lieu la noce et toutes les dépendances.

Or, le village où l'aventure se passa, se nommait et se nomme encore *Le Gué*. La ferme s'appela depuis la ferme de la *Bonne-Aventure*.

Les fileuses du pays répétent encore une chanson où, au refrain, chacun se réjouit de

La bonne aventure au gué,
c'est-à-dire arrivée au Gué.

Aux fumeurs. — Quand nous fumons du tabac sous forme de cigarette, une partie de la nicotine se vaporise et le courant d'air aspirateur qui traverse le cigare l'emporte, mais elle se condense dans les parties froides avant d'arriver à la bouche. Par conséquent, la seconde partie du cigare s'imprègne peu à peu de l'alcaloïde et cède à la fumée plus de nicotine que la première moitié. C'est pour cette raison que la fin d'un cigare a mauvais goût et que de nombreux fumeurs ne vont pas au-delà de la moitié d'un cigare. Il faut remarquer encore que dans un cigare humide la nicotine ne se brûle pas, elle est entraînée en